

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 30 (1950)  
**Heft:** 3

**Artikel:** L'économie française sous ses aspects régionaux  
**Autor:** Fabre, Robert  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-888259>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 19.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

## SOUS SES ASPECTS RÉGIONAUX

par

**Robert Fabre**

Secrétaire général du Conseil national  
du Patronat français pour les affaires économiques

**A**u cours de l'année 1949, cinq des secrétaires des sections régionales de la Chambre de commerce suisse en France ont bien voulu évoquer, pour les lecteurs de cette Revue, les aspects variés des activités agricoles, industrielles, artisanales, touristiques et portuaires des provinces de leur résidence.

Il serait malaisé de reprendre, trait par trait, ces monographies découpées de façon nécessairement artificielle, pour tenter d'en dégager la physionomie d'ensemble de l'économie française qui accomplissait, lors de ces enquêtes, la dernière étape vers le retour au rythme de production d'avant-guerre et voyait tomber, une à une, les entraves apportées du dedans à son expansion régulière par les réglementations dirigistes dont les premiers mois de 1946 marquaient l'épanouissement et par les grandes pénuries de la guerre et de la Libération.

De ce Tour de France en zig-zag — où nos amis suisses ne pouvaient souhaiter meilleurs guides que leurs compatriotes associés intimement à la vie économique française qu'ils partagent — rappelons les principales étapes :

C'est d'abord dans la région du Nord (n° d'avril 1949) que M. Marcel Dietschy a conduit cette randonnée à travers les provinces françaises, le Nord, l'un des piliers de l'activité française, où le bassin houiller continue à fournir plus de la moitié de la production charbonnière

du pays, où une agglomération unique au monde rassemble 2.500 entreprises textiles avec 250.000 ouvriers et une extraordinaire variété de productions représentant toutes les fibres, à l'exception de la soie naturelle, où l'industrie des tulles, dentelles et guipures de Caudry et de Calais exporte vers les Etats-Unis les 4/5 de ses fabrications ; une industrie sidérurgique et métallurgique qui réunit 5.000 firmes et 130.000 ouvriers, toutes les formes de la construction mécanique, un large éventail d'usines chimiques et parachimiques, 28 verreries et, à leurs côtés, une agriculture puissante établie sur deux millions et demi d'hectares composent à cette province de la France au travail une physionomie caractéristique, par la variété et la densité, tout ensemble, de ses activités assises sur le charbon. Son exutoire maritime, Dunkerque, détruit de fond en comble avait retrouvé en 1948 plus de la moitié de son trafic normal. Il offre maintenant, avec les conditions de manutention et de chargement les meilleures et les plus régulières de France, des possibilités élargies, mais encore inférieures à la demande.

La circonscription la plus proche de la Suisse — celle des sept départements de l'Est qui vont des Vosges à la Côte d'Or — a été présentée par M. Jean-Pierre Allenbach (n° de mai 1949), avec ses cultures de fruits et légumes, son vignoble de Bourgogne, ses industries alimentaires de brasseries, biscuiteries, chocolateries

son industrie laitière, sœur de l'industrie suisse et ses fabrications spécifiques : pipes de Saint-Claude, lunetterie de Morez (Jura), l'horlogerie dont la Franche-Comté est le centre, et dont l'exportation avait quadruplé entre le début et la fin de l'année 1948. À côté d'elles, les filatures et tissages des Vosges, les fabriques d'automobiles et cycles du Doubs se heurtaient encore à des difficultés d'approvisionnement en matières premières et à une insuffisance de main-d'œuvre qualifiée.

Troisième étape : la région lyonnaise, dont M. Claude d'Andiran montrait (n° de juin 1949) la multiplicité des aptitudes industrielles et la qualité des productions agricoles : vins du Beaujolais, cultures fruitières, pépinières s'équilibrent harmonieusement avec les productions industrielles du Centre de Villefranche-sur-Saône, où les deux productions de base sont les textiles et les vins. Dans la métropole lyonnaise, séculaire carrefour fluvial et routier, les trois activités fondamentales : soierie avec 85.000 salariés et 15 milliards d'exportation en 1948, métallurgie spécialisée dans la transformation des métaux et la construction des machines textiles avec 50.000 salariés, chimie et électro-chimie de la région Rhône-Alpes (cette dernière groupant, à elle seule, les 3/4 de la production française de carbure de calcium, de chlore et de soude caustique) n'éclipsent pas, mais alimentent un très grand nombre d'entreprises de petite importance; l'ensemble fait de Lyon et de sa vaste banlieue, peuplés de 1.200.000 habitants, le premier centre industriel et commercial de France, après Paris.

Le « vivant trait d'union du Rhône », artère franco-suisse promise à un développement inappréciable par les gigantesques travaux d'équipement en cours, amenait M. Jean R. Berger, secrétaire de la section de Marseille (n° d'août-septembre 1949) à présenter à larges traits la région du Sud-Est, qui englobe, des Pyrénées-Orientales et du Tarn-Aveyron aux Alpes-maritimes, treize départements et une véritable mosaïque d'industries et de commerces dont Marseille est le centre. Bauxites du Var et fabriques d'aluminium, charbonnages du Tarn, des Bouches-du-Rhône, du Gard et des Basses-Alpes, chaux et ciments de la région marseillaise, industrie typiquement marseillaise des corps gras, métallurgie et chimie, industrie des parfums de Grasse affectée d'une crise sérieuse, industries alimentaires (pâtes, minoteries, raffineries de sucre), ganteries de Millau voisinent avec les cultures maraîchères et fruitières du Vaucluse et du Roussillon, le vignoble de l'Aude et de l'Hérault, l'élevage du Rouergue, les rizières récemment créées en Camargue.

Chaque pièce de ce puzzle s'est spécialisée dans la ou les branches d'activité qui convenaient à sa situation ou à ses ressources.

Autour de Lyon se groupent les quatorze départements de plusieurs régions économiques, dont M. Claude d'Andiran (n° d'octobre 1949) a tracé l'esquisse :

XII<sup>e</sup> région : Ain, Rhône, Loire, Haute-Loire, Ardèche, Drôme, de l'Ain agricole (avec son centre de transformation des matières plastiques d'Oyonnax, le premier du monde) à la Loire, à prédominance industrielle, qui constitue avec ses charbonnages, sa métallurgie aux fabrications très variées, ses industries textiles de coton à Roanne et ses fabrications de soieries et de rayonne à Saint-Etienne et avec ses multiples activités une unité économique fière de son indépendance.

XVII<sup>e</sup> région : Allier, Puy-de-Dôme et Cantal, l'un riche de ses stations thermales, de ses plantureuses

cultures, de ses usines métallurgiques et d'une grosse fabrique de pneumatiques, l'autre doté, à la fois, du centre européen du caoutchouc de Clermont-Ferrand, de la coutellerie de Thiers, de stations thermales, de riches cultures fruitières et de pâturages, le troisième caractéristique des beautés et des ressources agricoles du Massif Central.

Le périple se terminait avec la Creuse et le Cher, centre agricole de la France et la Saône-et-Loire, capable de vivre en économie fermée par son sol, son sous-sol et sa gamme d'industries où dominent le Creusot, ses fabriques de céramique et de machines agricoles.

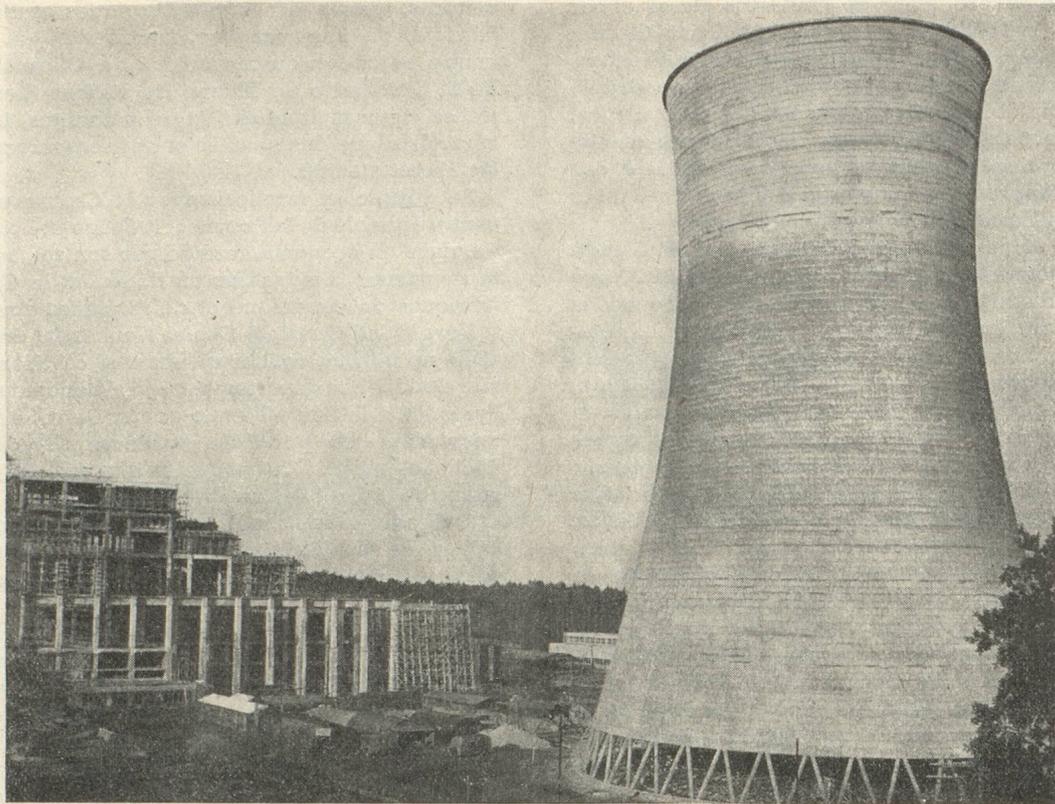
Vers le Sud-Ouest, M. Daniel Wenker (n° de novembre 1949) ne pouvait donner qu'une vue cavalière de l'activité des dix-huit départements qui s'étendent des Basses-Pyrénées à la Haute-Vienne et aux Deux-Sèvres et que desservent les ports de Bordeaux, Bayonne et La Rochelle-Pallice. Il a évoqué la diversité de leurs aptitudes, de la forêt landaise — si éprouvée l'an dernier — aux vignobles du Bordelais et des Charentes, à la polyculture de la plaine garonnaise, et la variété de leurs sites, la splendeur de leurs ciels, la douceur de leur climat.

CE tableau de l'économie française a dû laisser hors du cadre des circonscriptions retenues, outre la région parisienne au sens large, tout l'Ouest, la Normandie, l'Est minier et sidérurgique, les trois départements d'Alsace-Lorraine. Sans prétendre à le compléter, on y ajoutera quelques touches.

Du côté de l'Est, il ne peut qu'être fait mention des transformations profondes qui s'opèrent dans les mines de houille et de fer et dans la sidérurgie. Voici la production des charbonnages de Moselle au niveau annuel de 10 millions de tonnes et en marche vers le doublement de ce chiffre, si les progrès des débouchés des charbons flambants accompagnent l'extension de la capacité de production ; les résultats acquis des essais industriels de cokéfaction des charbons lorrains annoncent un élargissement sensible des possibilités d'approvisionnement proche et autonome en coke ; parallèlement, la plus forte centrale thermique d'Europe (400.000 kW) à Carling doit fournir une production d'électricité voisine de celle de l'ouvrage de Génissiat, en utilisant, avec un autre groupe de 200.000 kW, les bas produits des houillères. La modernisation des mines de fer de Moselle, dont les installations, dans leur ensemble, dataient d'avant 1914, et du bassin ferrifère de Meurthe-et-Moselle accompagne l'exécution d'un important programme sidérurgique visant un objectif de douze millions et demi de tonnes d'acier en lingots pour 1952, et une meilleure adaptation de la production à l'évolution de la demande, en particulier pour les tôles minces.

Raccordées au canal de la Marne au Rhin depuis 1932, les usines sidérurgiques situées entre Metz et Thionville et les industries régionales s'intéressent au projet d'aménagement de la Moselle jusqu'au Rhin, qui permettrait d'unir les régions industrielles de Lorraine, du Luxembourg et de Rhénanie.

Si les ports de Strasbourg ne totalisaient, encore, en 1948, qu'un trafic de 4.700.000 tonnes, inférieur de près de moitié au meilleur trafic de 1934, la progression s'affirme à raison d'un million de tonnes par an depuis 1946, et la modernisation des canaux prévue par le Plan Monnet entre Strasbourg et Huningue d'une part,



*La centrale thermique de Carling en construction  
A droite : le premier réfrigérant terminé en octobre 1949. Au fond : le bâtiment principal  
(photo Charbonnages de France)*

Nancy-Frouard d'autre part, légitime l'ambition de la Chambre de commerce et d'industrie du Bas-Rhin de faire de Strasbourg le grand centre de l'importation et de l'exportation de l'Est de la France, en compétition avec les ports de la Mer du Nord et de la Manche.

Pendant que Le Havre, « port national », ressuscité et tête de ligne vers le Nouveau Monde maintient son trafic autour de 22 % des importations maritimes françaises et de 30 % du trafic des cinq principaux ports de France et commence à reconstituer ses marchés internationaux du café et du coton — en symbole du retour à l'esprit « d'échangisme » qui, délivré des contrôles des changes, referait du banquier, du courtier et de l'initiateur de transactions multilatérales entre pays et continents, ce qu'ils étaient du temps de la prospérité universelle —, Rouen est redevenu le point d'entrée principal des charbons et des pétroles ; Nantes, point de jonction des courants commerciaux du bassin inférieur de la Loire avec ceux des côtes bretonnes et vendéennes s'attache à tirer parti de sa position la plus proche du Protectorat marocain et, sur l'atlantique, de la région parisienne pour accroître son transit, développer un hinterland étendu et riche et créer un trafic nouveau de primeurs, agrumes et bananes, tout en élargissant l'aire de vente de ses productions maraîchères, vini- coles et salicoles.

A ces traits trop épars d'un réveil de l'esprit d'entreprise et d'expansion, qui a marqué de façon caractéristique, au cours de l'an dernier, l'évolution de grandes branches de l'activité française telles que la construction mécanique, la construction électrique (pour le

gros matériel et aussi pour l'électronique, exportatrice de « matière grise »), l'industrie de la laine, présente et active sur tous les marchés du globe, il faudrait joindre la constatation d'un mouvement touristique sans précédent par son ampleur.

**D**E l'ensemble se dégage, malgré le sentiment trompeur qu'auraient pu laisser les huit semaines de grève charbonnière de la fin de l'année 1948 responsables de la perte de 5 millions de tonnes de houille et les tentatives d'agitation renouvelées dans le « secteur public », une impression de labeur patient, ordonné sous des apparences disparates, de montée régulière de sève dont la poussée a fait craquer l'écorce des réglementations.

Maintenant que la plupart des branches de l'économie française ont atteint un niveau de production supérieur de 20 %, en moyenne, à la référence de l'année 1938, d'ailleurs assez basse, le problème n'est plus de produire coûte que coûte pour satisfaire plus vite une demande qui paraissait inextinguible, mais de produire mieux et à meilleur prix de revient, en améliorant la qualité des fabrications et les facultés de concurrence, tant sur le marché intérieur que sur les marchés étrangers.

Dans la conclusion de son étude sur la région du Nord, M. Marcel Dietschy rendait hommage à « l'esprit mouvant, jamais rebuté et foncièrement loyal des travailleurs du Nord », qui avaient su prendre les initiatives et les décisions nécessaires pour se libérer

d'entraves de toute nature et garder les yeux sur le but. Il se demandait s'il fallait étendre la puissance industrielle du Nord et donnait une réponse négative. « Améliorations, meilleures conditions d'exploitation, modernisation », telles lui semblaient devoir être les prochaines étapes. L'agriculture elle-même, quoique insuffisamment motorisée, lui paraissait exiger avant tout de meilleures conditions de travail, un plus haut standing. Là comme ailleurs, une période de « digestion » lui paraissait devoir remplacer celle des conquêtes, c'est-à-dire de la renaissance à la vie après des années de destructions et de sujétion; il en résulterait une production d'originalité et de qualité supérieures, plus conformes à l'individualisme français et aux possibilités industrielles du pays tout entier.

M. Marcel Dietschy avait vu juste : l'ère de la confrontation internationale est rouverte, et le retour inéluctable à la compétition réclame une réadaptation, un reclassement interne des diverses activités éliminant certaines entreprises-champignons nées de la pénurie. D'ores et déjà, des signes d'essoufflement s'observent, dans nombre de professions, où les carnets de commandes ont subi une déflation quasi générale.

L'acheteur fait à nouveau la loi, dans le domaine industriel comme dans le domaine agricole. Rien n'est plus frappant, à cet égard, que le tête-à-queue gouvernemental en matière de politique betteravière, et l'annonce de mesures autoritaires pour réduire les emblavements, par crainte de surproduction de sucre et surtout d'alcool, alors qu'un « plan betteravier » garantissait, pour deux années encore, l'écoulement et les prix des betteraves à sucre sans limitation de tonnage.

Devant le fait de la libération progressive des échanges intereuropéens, la France aborde la phase de compétition internationale avec des atouts et des faiblesses.

Les atouts viennent des progrès acquis dans l'ordre de l'équipement : le Plan Monnet révisé est réalisé à moitié dans les industries de base, avec des concours publics, mais les industries de transformation, réduites à leurs seules ressources, sont moins avancées relativement, et généralement en retard sur l'étranger.

La structure économique est restée saine, dans l'ensemble la population ouvrière calme ; il n'y a plus de « goulots d'étranglement », avec l'amélioration, garantie jusqu'à la fin de l'année 1950, des ressources en énergie électrique. Enfin, la balance des comptes

est équilibrée, sauf à l'égard de la zone dollar ; le Plan Marshall y pourvoit temporairement.

Les faiblesses, et les inquiétudes qu'elles suscitent, ont pour cause :

— l'élévation excessive du prix de revient français sous le handicap de conditions de travail, charges fiscales et dépenses sociales généralement plus lourdes que dans les pays voisins de l'Europe Occidentale ;

— l'imposition d'un supplément de cent milliards de charges fiscales aménagées de la manière la plus propre à frapper dans leur substance les entreprises privées ;

— l'incertitude qui règne sur le sort des conventions collectives et des discussions de salaires qui vont les accompagner et probablement les précéder ;

— la suspicion qui s'attache, jusque dans les cercles gouvernementaux, à tout effort d'organisation de la production et de la distribution par les producteurs et les vendeurs eux-mêmes, et frapperait de précarité la libération des échanges, si celle-ci n'avait pas pour corollaire la libre convertibilité entre elles des monnaies européennes et la prise de contacts entre les professionnels des pays en cause, en vue d'amortir les secousses économiques et sociales d'un brusque retour à la compétition internationale, après vingt années de semi-clausturation.

Ce grand virage n'effraie pas la plupart des branches de l'économie française, qui désirent qu'on ne l'aborde pas en pleine vitesse. Si les soucis ne font pas défaut, personne n'entend se dérober.

Nous souhaiterions que la Chambre de commerce suisse en France, si justement attachée au développement des échanges entre nos deux pays, poursuivit, dans ces temps nouveaux, ses enquêtes régionales, avec la compréhension et la compétence que témoignent ses études de l'an dernier.

Nous la remercions sincèrement d'avoir décrit de façon vivante la France au travail, dans sa diversité. Ce lien d'information probe mérite d'être resserré, entre nos deux pays, qu'aucun obstacle économique ne doit séparer l'un de l'autre.

